

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à 4 objectifs :

- désengorger l'échangeur RD643/RD621 notamment aux heures de pointe, qui est le seul accès pour la ZAC de Lauwin-Planque en cours d'extension dans les prochaines années.

- améliorer l'accessibilité directe à la ZAC de Lauwin-Planque,

- sécuriser l'accès à la ZAC,

- Améliorer l'attractivité de la ZAC

La réalisation du demi-échangeur n'induirait pas de trafic supplémentaire sur la RD 621, mais fluidifierait celui-ci dans le sens Douai-Cambrai.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Phase 1 : durée 2 mois : réalisation des terrassements et assainissements qui devrait générer quelques difficultés de circulation.

Dispositif de circulation temporaire pendant toute la durée du chantier : suppression de la voie de dépassement, rabattement de la circulation sur la voie de gauche et neutralisation de la voie de droite pour l'accès et la sortie du chantier sur la RD621.

Phase 2: durée 2 mois : réalisation de la structure de chaussée maintien du dispositif de circulation temporaire.

Phase 3 : durée 1 mois : rétablissement de la circulation sur la RD621.

réalisation des travaux de finition hors voies circulées.

Phase 4: mise en service de l'échangeur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien des ouvrages et aménagements hydrauliques commencera par une information du personnel afin que ce dernier puisse connaître et comprendre le fonctionnement des équipements hydrauliques et des dispositifs de traitement des eaux de ruissellement de la voirie.

Une surveillance régulière (type patrouille) est mise en place pour détecter toute anomalie sur la RD621.

Ensuite, un calendrier des visites de contrôle, des interventions d'entretien et des vérifications complètes suivies de réparations sont fixés pour les différentes opérations d'entretien par le centre d'exploitation routier du département sur la RD621.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération est soumise à Enquête Publique préalable à l'autorisation par arrêté préfectoral de la création d'un demi échangeur sur l'axe Douai-Cambrai à partir de la RD 621 qui a le statut de voie express.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
profil en travers des bretelles : - chaussée unidirectionnelle de : 3,50m - Bande dérasée de droite : 1,00m - Bande dérasée de gauche : 0,50m Emprise des bretelles y compris le dispositif étanche de collecte des eaux pluviales de voirie	8500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
RD 621 Rocade minière Lauwin-Planque Esquerchin	Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. <u>50° 23' 05" 09</u> Lat. <u>03° 01' 37" 09</u> Point d'arrivée : Long. <u>50° 23' 22" 05</u> Lat. <u>03° 01' 49" 07</u> Communes traversées : Lauwin-Planque et Esquerchin

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de demi-échangeur s'inscrit dans le programme plus vaste, porté par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, d'aménagement de la ZAC de Lauwin-Planque.
Le projet reste dans les emprises foncière de la ZAC de Lauwin-Planque et du Département du Nord.
aucune acquisition foncière supplémentaire ne sera réalisée.
La zone d'aménagement de la ZAC de Lauwin-Planque a fait l'objet d'une étude d'impact en 2006 et d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau article L.214-3 du code de l'environnement en 2007.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet sera réalisé sur les accotements de la RD621.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de Lauwin-Planque approuvé le 03/10/2005. règlement applicable à la zone 1AUe.
- POS d'Esquerchin approuvé le 28/02/1980. Règlement applicable à la zone NC.
Le projet est compatible avec les documents d'urbanisme des deux communes concernées.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à l'ouest de la RD621, il n'intercepte donc pas la ZNIEFF figurant sur la carte milieux naturels.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RD621 ne fait pas partie des zones à enjeux du diagnostic Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement délibéré par le Département du Nord le 16 février 2015.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site Natura 2000 : Pelouse métallicoles de la plaine de la scarpe. Code zonage : FR3100504, Distance du projet au site : 4300 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remblai en matériaux de type D2 D3 ou R selon le guide des terrassements routiers
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations sont a prévoir en phase réalisation.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Infiltration des eaux de la plate forme routière après traitement dans un bassin de retenu étanche par géomembrane et rejet dans un dispositif débourbeur-séparateur hydrocarbure et vanne de fermeture (pour le confinement des pollutions accidentelles). ces dispositifs sont déjà existants pour la gestion des eaux pluviales de la RD621</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, Ce projet s'inscrit dans le cadre des procédures environnementales réalisées par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (C.A.D) pour la création de la ZAC de Lauwin-Planque :

- Concertation Préalable réalisée en 2002-2003.
- Etude d'impact réalisée en 2006 qui inclut, en partie, l'emprise foncière nécessaire à la création du demi-échangeur.
- Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau article L.214-3 du code de l'environnement en 2007.

Les eaux pluviales seront gérées conformément à l'arrêté d'autorisation de la C.A.D. de 2007.

L'implantation du projet a été étudiée pour éviter la consommation d'espace agricole et naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartographie : - Enjeux hydrologiques, - carte réglementaire milieux naturels, - ARCH évaluation de la valeur de l'habitat régional, - occupation des sols et activités, - patrimoine architectural, - usages du sol.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Goeulzin

le,

Signature